

Enseignement

Le décret Fourre-tout voté à la majorité

La séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté (par 50 votes favorables, 27 abstentions et 5 votes contre) ce mercredi 3 février un projet de décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement. Ce décret, surnommé décret "fourre-tout" dans les médias est présenté par la ministre de l'Education Joëlle Milquet (CDH) comme étant le plus important de sa législature. Il prévoit notamment un accompagnement plus important pour les étudiants débutants, des référentiels pédagogiques pour le maternel, mais aussi un pilotage pédagogique plus strict pour les écoles. (BdO)